

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions: 1re page, 5 fr. la ligne; 2e page, 3 fr. la ligne Abonnements et Annonces payables d'avance.

Rédacteur en Chef: EMILE LACROIX

Abonnements: Tunisie et Constantine: un an 10 fr.; France et Etranger, 12 fr.

## DE QUOI NOUS PLAIGHONS-NOUS?

On nous avait promis des étrennes magnifiques, superbes, princières, royales et...beylicales nous devons convenir que nous avons été servis à souhait. Les dernièrs numéros du «Journal Officiel Tunisien» des 27 et 29 décembre 1919 qui publient deux longues listes de décrets sont là pour attester qu'on n'a pas lésiné pour nous être agréable. Dire qu'elles ont été accueillies avec joie et bonheur, comme le Nichan Iftikhar, serait un peu osé, mais pouvait-on faire autrement puisqu'il fallait doter la caisse résidentielle des quarante cinq millions quatre cent soixante quinze mille francs nécessaires pour faire face aux mesures en faveur des fonctionnaires et employés du protectorat et des chemins de fer, et qu'il fallait subvenir a un budget — saluez — le chapeau bas — de 155.958.863 francs et 53 centimes, pas un centime de moins! soit 32.543.319 francs de plus qu'en 1919.

Récapitulons ces étrennes qui nous ont été octroyèes par des Conférenciers n'ayant d'autre mandat que celui qu'ils détenaient d'un ukase residentiel; ils auraient dù voter le budget régulier et laisser les impôts nouveaux, il n'y avait pas péril en la demeure, ils auraient laissé à leurs successeurs la lourde charge de ceux-ci qui ont fait renchérir le coût de la vie de vingt pour cent. Et comme il n'y a pas en Tunisie que des fonctionnaires, cette charge nouvelle pèse d'un poids écrasant sur toutes les épaules et ce sont les mercantis qui en définitive, tirent profit de la situa-

Au fur et à mesure que les appointements ou les allocations diverses augmentent, eux, de leur côté, augmentent aussi leurs prix. De sorte que nous tournons autour d'un cercle vicieux. Nos magistrats pourraient bien mettre un terme à cette situation, ils sont armés pour cela mais ils semblent ne pas vouloir le faire. On ne s'explique pas leur mansuétude. Qu'ils se décident à frapper dur et fort et ils auront bien merité de la population:

DECRET relatif à la majoration du droit d'exportation sur les huiles d'olives et les huiles de grignons.

relatif à la majoration du droit d'exportation sur les peaux brutes.

constituant le droit d'entrée sur l'alfa en un droit ma-joré de douane à l'exporta-

relatif au relèvement du droit de douane sur le thé et des droits de consommation sur les pétroles, essences et autres huiles minérales, sucre, café et chicorée.

portant modification des ta-• rifs des droits de timbre de dimension.

portant relévement des tarifs du droit de -imbre propor-

portantrelèvement des droits d'enregistrement sur les mutations immobilières entre vifs et par décès.

soumettant à l'impôt de 3.50 o les intérets des créances chirographaires des dépôts de sommes d'argent et des cautionnements en numéraire.

Téléphone 7.94

relevant les tarifs de, l'impôt achour.

assujettissant aux droits de mutations à titre onéreux ét à titre gratuit entre vifs ou par décès les mutations de concessions de terres sialines.

relevant le tarif maximum de l'impôt canoun par pied d'arbre.

instituant une surtaxe de 1 fr. 25 par hectolitre de vin en représentation d'un impôt direct sur les revenus agricoles de la vi-

ARRÈTES du Directeur général des Travaux publics portant fixation des frais de copie de plans délivrés par le Service Topographique pour l'application de la loi foncière.

du Directeur général de l'Office des Postes et des Télégraphes relatif à l'affranchissement en timbres poste des taxes télégraphiaues.

relatif la livraison à prix réduit des sels dénaturés destinés à des usages industriels on agricultes.

modifiant l'arrêté du 20 mars 1907 concernant la livraison, à tarif réduit, de sels non dénaturés destinés à la conservation du poisson de mer.

Et dire qu'on aurait pu éviter cette avalanche d'impôts en requisitionnant toute l'huile dès 1916 avant que la hausse se produisit et jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné. Les clameurs n'auraient pas manqué de s'élèver mais la Tunisie aurait continué à jouir d'une situation privilégie entre toutes, il y aurait quelques centaines de nouveaux riches en moins, c'est certain, mais la masse ne souffrirait pas comme aujourd'hui.

On aurait pu l'éviter encore en ne majorant pas le blé comme on l'a fait en 1918 alors que les prix étaient largement remunerateurs et que les producteurs s'en accommodaient. Ce sont deux fautes dont nous supportons hélas! péniblement les

J. S. P.

BULLETIN

### HONNEUR A LA HAUTE MARNE!

Bien que n'appartenant pas à notre idéal politique, nous saluons les électeurs sénatoriaux de la Haute Marne qui viennent de balayer du sénat le triste sire qui le deshonorait par sa pré-

L'homme de tous les tripotages coloniaux et tunisiens, l'homme à tout faire de Kalâa-Djerda, des ters de Nebeur, des terres sialines, des spoliations flagellées de main de maître par André Morizet et Vigné d'Octon dans la Sueur du burnous, des petroles des Karpathes, le protecteur de l'escroc Charles Victor, banquier véreux et marron aux cinquante millions d'escroqueries, arreté et remis en liberté provisoire sous caution grâce à son

intervention malfaisante et à son

influence de sénateur à tout faire, enfin l'avocat-conseil de cette San Stefano - Duval du « Bonnet Rouge » au poteau — qui se croyait tout puissant en Haute-Marne et imbattable vient de mordre lamentablement la poussière malgre l'or dépensé, pour conserver son mandat et pouvoir le mettre au service de ses intérëts et continuer ses odieux trafics et ses menaces sur des administrations sans défense.

Salut à vous tous, délègués sénatoriaux! socialistes, progressistes ou libéraux, vous uvez bien mérité de la patrie, vous avez jetė dans la poubelle la plus vilaine espèce de trafiquant qui fut au sénat.

Et maintenant que vous avez nettoyé la représentation senatoriale de votre département de ce requin, l'armée innombrable de ses cictimes ca pouvoir enfin espérer que justice leur sera rendue.

## NOS ÉCHOS

A quand l'interdiction de la fabrication et de la vente de la

Alors que l'absinthe et l'anisette sont prohibées on ne s'explique pas pourquoi la boukha ne subit pas le même sort.

#### A la Résidence Générale

Nous apprenons avec plaisir que M. Flandin vient d'être réélu sénateur de l'Inde.

A vrai dire, cette réélection ne nous surprend pas car pendant tout le cours de sa campagne électorale M. Paul Bluysen, député sortant, se reclamait des relations d'amitié qu'il entretenait avec notre résident

Nous prions notre ministre d'agréer nos sinceres felicitations.

M. Ribiére, frère de Mme Flandin vient d'être élu sénateur l'Yonne. On sait que le fils de notre Résident Général est déjà député du département, la représentation compte donc l'oncle au sénat et le neveu à la chambre des députés.

- M. le Commandant Vermeesch, officier d'ordonnance du Résident Général vient d'ètre inscrit au tableau pour officier de la légion d'honneur. Nous lui adressons nos féli-

#### Au Conseil Général de la Corse

Notre ami François Gallini conseiller général de Vico a été, élu vice-président du conseil général de la Corse avec MM. Landry et Caitucoli députés. Nous nous sommes associés à la joie éprouvée par tous les amis de l'éminent vice-président de la municipalité de Sousse, délégué à la Conférence Consultative qui marche tout droit vers le sénat où il arrivera comme dans un fauteuil lors du renouvellement de la série dont fait partie

#### Dans les Caïdats

Nous avons appris avec plaisir l'avancement mèrité dont vient d'être l'objet notre ami Si Moustapha ben Osman, caïd de Dielas nommé à la tête du grand caïdat du Djerid et chargé de l'intérim de celui de Gafsa.

La tribu des Longo a fini, ses méfaits ne se comptant plus, par s'en aller, heureuse d'en être quitte à si bon marché mais elle n'a pas remboursé les douros empochés ni restitué les terrains volés imitant en cela le grand protecteur Mougeot aujourd'hui dans la pous-

sière, qui sera bien obligé lui aussi, de ren-

dre gorge.

### Deux par terre

Deux hommes, deux sénateurs, qui ont mordu la poussière aux dernières éléctions sénatoriales ont été néfastes à des titres divers à la Tunisie qui doit se féliciter de leur échec, à l'égal d'un événement heureux : ce sont MM. Henry Boucher, qui nous vaut aujourd'hui l'huile chère à 5 francs le litre et Mougeot, dont les méfaits sans nombre sont connus de la plupart-de nos lecteurs et de tous ceux qui sont un peu au courant des affaires, sa renommée ayant franchi toutes les frontières, même celle de la plus élémen-

#### Encore un départ!

C'est celui du savant et distingué praticien d' Lemansky connu de toute la Tunisie, qui va nous quitter sans esprit de retour. La multitude des clients qu'il a soignés et

guéris, et ses amis qui ne se comptent pas, le voient partir avec infiniment de regret, Jusqu'à la dernière minute ils ont espéré

et nous espérions avec eux qu'un changement de décision le retiendrait à Tunis mais sa décision était irrévocable et son départ Nous ne le laisserons pas quitter Tunis

où il vient de passer vingt cinq ans sans lui exprimer nos regrets personnels et lui dire que nos vœux l'accompagnent dans sa nouvelle résidence qui, si nous sommes bien renseignés, ne serait pas loin de la frontière

#### Au Tribunal

été nommé chevalier de la Légion d'honneur. M. Chappot, juge d'Instruction, est nommé vice-président du Tribunal en remplacement de M. Loth.

M. Dramard, président du Tribunal civil, a

Nos sincères félicitations.

#### La Pêche a l'Ile Kuriat

Le directeur général des Travaux publics a l'honneur d'informer le public qu'il sera procédé par ses soins, dans la salle des adjudications de la Direction générale des Travaux publics, place de la Kasba, à Tunis, le 30 janvier 1920, à dix heures du matin, à l'adjudication de la madrague à thons, bonites et pélamides, de l'île de Kuriat. Cette adjudication aura lieu dans les con-

dions fixées par l'arrêté du 6 Janvier 1920 (pièce nº 3 du dossier).

Elle a pour objet le droit exclusif d'exploiter pour une durée de quarante années, dans les conditions fixés dans le cahier des charges inséré au dossier d'adjudication, la madrague de l'île Kuriat.

Un exemplaire du dossier d'adjudication se trouve déposé:

1º A la Direction générale des Travaux publics (bureau des Pèches);

2º Au bureau du port de Soussé.

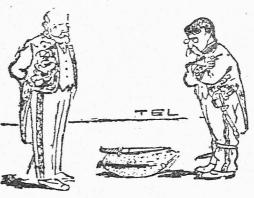
#### Station Thermale de Korbous

Les hôtels et les établissements de bains sont ouverts et un service d'automobile à vingt deux places assure les communications entre Tunis-Korbous les mardis, jeudi et dimanche. Départ à 8 h. 30 du matin.

Ce service sera ensuite rendu quotidien, il est assuré par la « Tunisienne Automobile » à laquelle on devra s'adresser pour tous renseignements.

Le restaurant cachir est également ouvert.

UN VILAIN MOINEAU



Quelle pichonnerie a-t'il encore sur la conscience?

Ce qu'il faut lire:

LA BAIONNETTE

J'AI VU LA VIE AÉRIENNE

#### Le nouveau président DE LA RÉPUBLIQUE

Depuis samedi nous avons un nou-

veau président de la République. Et ce président n'est pas celui que la France reconnaissante attendait. L'élection de M. Deschanel est, comme d'habitude, le resultat d'intrigues et de manœuvres de politiciens aigris qui ont trouvé ce moyen de satisfaire leurs ressentiments ou leurs rancu-

Plaignons-les d'autant plus que les boches leur seront reconnaissants d'avoir jeté à bas l'homme qui avait su galvaniser les énergies et conduire la France à la victoire alors qu'elle desespérait...

M. Deschanel, le nouvel élu, est certainement un homme três décoratif, toujours bien habillé, bien peigné, débitant de beaux discours longuement préparés et savamment appris, que p'a-t'il compris que son heure n'avait pas sonné et qu'il devait s'effacer devant le grand vieillard qui nous avait donné la victoire et libéré le monde du joug teuton. On peut ne pas approuver ses actes les yeux fermés, on peut lui reprecher de s'être entouré d'hommes sur le compte desquels il y a beaucoup a dire mais on ne peut nier qu'il prit les rênes du pouvoir à un moment critique et sut les tenir habilement, le résultat est là pour le prouver. On peut lui reprocher encore de n'avoir pas su faire la paix comme il avait su faire la guerre mais cette considération devait-elle peser dans la balance? Aujourd'hui le mal est fait. Clémenceau n'ira pas à l'Elysée dans un mois quand Poincaré arrivera au terme de son mandat, faisons des vœux pour que nos parlementaires et la France malheureusement avec eux n'aient pas à regretter cette faute dont Caillaux profitera peut-être en sortant blanc comme neige de sa prison et le bolchevisme en s'imposant par la violence et la terreur à notre douce

EM. L.

# Les relevements des tantis

sur nos CHEMINS DE FER

Dans notre dernier numéro nous avons demandé à M. le Résident gènéral, car c'est à lui que s'adressait notre requête et à nul autre, si l'on ne devrait pas, comme en France, exonérer les usagers de la banlieue desservie par le B-G. des augmentations qui grèvent les transports des voyageurs et marchandises? Et combien lourdement!

Prenons, par exemple, un abonné de Radès qui payait en temps normal sa carte d'abonnement annuel en 3me classe 100 francs plus 8 francs de confection de cartes soit 108 francs et voyons ce qu'il paie aujourd'hui:

Prix 100 francs x 35 % du ler relévement ≡ 135 francs; 2me relèvement 33 o/o non pas sur 100 francs, ce qui ferait 135 x 33 🚍 168 mais sur 135 = 45 fr. ensemble 180 fr. plus 4 confections à 4 fr. 80 = 19. 20 ou 199-20 ou 100 pour cent d'augmentation! alors qu'en France le relèvement autorisé par la loi du 31 mars 1918, en vigueur jusqu'à ces jours derniers, était de 25 0/° seulement, le nouveau ne portera pas sur la dernière majoration, il s'ajoutera à elle et pourra atteindre 45 ./o pour les voyageurs de 3me classe, 50 o/o pour ceux de 2me classe et 55 ,/o pour la Iro classe et 115 o/o pour les mar-

On voit la différence de traitement entre la métropole et ici, où les grandes sociétés obtiennent des tarifs de faveur, légèrement augmentés qui leur permettent de distribuer de gros dividendes... sur notre dos, puisque en somme c'est nous public qui faisons les frais des pertes subies par le B-G. ou des allocations octroyées au personnel ainsi qu'à celui du Sfax-Gafsa.

Deux amendements de M. M. Bokanowski et Daniel Vincent sont pris en considération:

Le ler tend à exempter du relévement, applicable aux billets de 2º et 3º classes, les cartes d'abonnement et tarifs rêduits consentis aux voyageurs domiciliés dans les banlieues et qui ont à se rendre â la ville chaque jour pour l'accomplissement d'un travail salarié et le second propose d'ajouter: Et les trains ouvriers.

Finalement la Commission propose ce texte qui est adopté à mains le-

La majoration actuellement prévue ne s'appliquera pas aux ouvriers, aux employés et élèves des écoles ».

Le docteur Pinard soutient un amendement établissant des reductions en faveur des familles nombreuses, suivant un barème joint à l'amendement qui est adopté.

Il est ainsi conçu · « Dans les familles comptant trois enfants de moins de 10 ans ou davantage, sur la demande du chef de famille, le pére, la mére et chacun des enfants de moins de 18 ans recevront une carte d'identité strictement personnelle, leur donnant droit à une rèduction sur les nouveaux tarifs de chemins de fer de 30 % pour les membres des familles de trois enfants; 40 % pour les membres des familles de quatre enfants; 50 % pour les membres des familles de cinq enfants; 60 % pour les membres des familles de six enfants et 70 ° 10 pour les membres des familles de sept enfants et plus. »

Un amendement Maginot, qui 'accorde le quart de place, sur présentation de leur carte, aux mutilès ayant 50 % d'invalidité, complété par un amendement de M. ABOUT (Haute-Saône), étendant cette mesure aux personnes accompagnant les mutilés ayant une invalidité de 100 % (les aveugles), est voté à l'unanimité de 539 voix.

Dans un prochain article nous donnerons les tarifs qui doivent être augmentés car leur raison d'être n'existe plus en Tunisie comme on le verra par les chiffres que nous fourni-

#### L'Amodiation de la Pêche dans la partie sud du lac de Tunis

Les personnes qui désirent présenter des offres pour l'amodiation de la pêche dans la partie du sud du lac de Tunis définie à l'article 1er du cahier des charges, sont tenues d'en faire la déclaration par une lettre recommandée avec accusé de réception: cette lettre devra parvenir au Directeur général des Travaux publics le 28 janvier 1920 au plus tard.

La déclaration devra contenir élection de domicile à Tunis, et être accompagnée de piéces justificatives établissant que le déclarant possède les facultés techniques et financières nécessaires pour mener à bien les travaux prévus, pour assurer l'exploitation et satisfaire à toutes les conditions du cahier

A cette déclaration devra être joint le récépissé du versement préalable dans les caisses du Trésorier général de Tunisie d'un cautionnement provisoire de (vingt mille mille francs 20.000), en numéraire ou en titres au porteur de l'Etat français ou tunisien au cours de la veille du jour du versement.

La liste des concurrents agréés sera arrètée souverainement par le Directeur général des Travaux publics sur l'avis conforme du Conseil des Ministres tunisiens

Avis de l'admission ou de l'exclusion sera donné aux déclarants par lettre recommandée adressée au domicile élu à Tunis, sans que l'Administration soit tenue de motiver sa décision à l'égard des personnes exclues.

Les cautionnements provisoires seront restitués aux personnes non agréées.

-Les offres devront être présentées suivant un engagement dont copie sera adressée à toute personne autorisée à participer à l'amodiation.

- Les offres, accompagnées de toutes justifications utiles, devront parvenir au Directeur général des Travaux publics avant le 10

Il sera donné par le Directeur général des Travaux publics récépissé du dépôt des offres, avec indications du jour et de l'heure

- Après examen des offres rèques, le Directeur général des Travaux publics, sur avis conforme du Conseil des Ministres, et sans qu'il ait à motiver les raisons de sa décision, indiquera ensuite s'il y a lieu, celle des offres

qui est retenue à titre provisoire. Le cautionnement provisoire sera restitué aux personnes dont les offres n'auront pas

- La convention d'amodiation qui interviendra pour sanctionner l'accord ne sera définitive qu'après approbation par S. A. le

- Un dossier comprenant un exemplaire de l'arrèté, du cahier des charges et de la formule des offres, sera déposé :

A la Direction générale des Travaux publics

(Bureau des Pêches), à Tunis; Au Bureau du Port de Tunis ;

Au Contrôle civil de Tunis.

Il restera à la disposition du public jusgu'au 10 février 1920.

#### SERVICES ÉCONOMIQUES INDIGÈNES

#### ADJUDICATION DE TRAVAUX SUR OFFRE DE PRIX

Le 26 janvier 1920, à neuf heures du matin. aura lieu, à la Direction des Services Economiques Indigenes, à Tunis, l'adjudication publique, sous pli cacheté et sur offre de prix à forfait, des travaux de construction et d'aménagement des bâtiments et dépendances de l'Ecole d'Agriculture des Souassi (Contròle civil de Sousse)

Pour prendre part à ce concours il faudra: le Présenter un certificat de capacité délivré par un homme de l'art, depuis moins de 3 ans. pour des travaux exécutés dans les dix dernières années;

2º Présenter une quittance, de la Recette générale des Finances, du dépôt du cautionnement provisoire de trois mille francs, qui sera remboursé, après l'adjudication, si les offres de l'intéressé ne sont pas acceptées et doublé dans les huit jours qui suivront l'acceptation du marché. si l'intéressé est dèclare adjudicataire.

Les devis descriptif et cahier des charges, ainsi que les plans peuvent être consultés tous les jours ouvrables de 8 à 11 heures. A Tunis à la Direction des Services Economiques Indigenes, 51 bis, boulevrrd Bab-Djedid, à Sousse et à Sfax, au Contrôle civil.

## KORBOUS

Grand Restaurant Cachir

Service Soigné

## Avis d'Adjudication

La Marine met à l'adjudication l'enlèvement des débris d'un hangar métallique de

Toutes les pièces métalliques intactes, tordues ou brisées, feront partie du marché, sauf les cables métalliques et les deux bigues

Les matériaux enlevés resteront la propriété du soumissionnaire.

Les lieux devront être débarrasses dans un délai maximum de deux mois et les fers qui ne seraient pas emportés immédiatement seraient déposés provisoirement à une petite distance du hangar, en un point qui sera indiqué sur les lieux.

L'adjudication portera tant sur les prix que sur le délai réel d'enlèvement.

Les soumissions devront être adressées par lettre recommandée au directeur des Travaux Hydrauliques à la Baie-Ponty ou déposées à son bureau avant le samedi 24 courant à 15 heures.

Le cautionnement sera de 1.000 francs.

Tout renseignements seront fournis au bureau des Travaux Hydrauliques de la Baie-Ponty ou de l'officier des Directions des Travaux Hydrauliques à Sidi-Ahmed même

#### Chez PAONESSA, Artificier

Av. Jules Ferry - TUNIS

Grand choix de drapeaux de toutes les nationalités alliées.

#### DANS LES LARMES ET DANS LE SANG

Nos confrères d'Algérie, ont fait le plus grand éloge mérité du livre: Dans les larmes et dans le sang, de M. Maurice Olivaint qui vient de paraître à la Maison française d'Art et d'Edition 37, Falguière à Paris, prix 4

Nous le recommandons à nouveau et pour ceux de nos lecteurs qui nous ont demandè si on pouvait se le procurer à Tunis et dans quelle librairie nous ne pouvons que leur conseiller de s'adresser directement à la Maison d'Edition ci-dessus.

#### VIENT DE PARAITRE

#### AGENDA P. L. M.

EDITION 1920

comportant divers articles littéraires avec de nombreuses illustrations en similigravure

#### 12 hors-texte en couleurs

et une série de CARTES POSTALES détachables.

En vente dans les Librairies

## Prix: 4 francs

## MARONS BECOMMANDERS

E ntreprise Générale de Travaux Électrique A. MINAUD & Fils, ancien' Aucouturier & Minaud - 7. Rue Léon-Roches - Tunis. Réparations - Magnèto - Toutes Machines Electriques - Rebobinage - Enroutement.

Droguerie de la Poste, S. Attal, 15, Rue d'Italie (en face la Poste). Tunis. Produits photographiques, produits chimiques etc. Denrées coloniales : Jean Borg — 11 rue

D des Glacières Tunis -- Maison de con-fiance vendant au détail au prix du gros. Produits de ler choix.

G rande Fabrique de Pâtes Alimentaires, boulangerie, G. B. Franco, X. FARRUGIA Succi, 13, Rue Sidi Bou Mendil, Tunis Postaux. Dattes, Huiles et Confitures J.

Zeitoun. 2. rue d'Italie, expédition pour G rands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France, Tunis. Brami

Frères et Cie, ppres G rand Hôtel de France, Sfax. l' ordre, Viazzi, propriétaire ; eau conduite dans toutes les chambres, cuisine soignée, service

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia, Tunis J. & A. BEMBARON. Vente, échange et location de Pianos.

Pharmacie Scemama, (diplomé de la facul-té de médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais, Tunis — Maison Française.

M aison de santé pour les yeux dirigée par M. le D' Guéned. le clinique fondée en Tunisie en 1883 1, rue Zarkoun, Tunis. C hocolat Modigliani, pur cacao et sucre, Expédition à l'intérieur, 19, rue Es-Sadi-

Entreprise Générale de Plomberie, Zinguerie et Electricité, David Cohen, 57 bis, rue

des Maltais, Tunis. G rand Hôtel, Lavit, propriétaire, l'ordre,

M anufacture de Chaussures de Luxe, M. SEBAG, 7, rue de Constantine - Tunis.

orlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécia-H orlogerie - Bijouterie - Joanie il - Spanie il - Bijoux agabes - Maison LADISLAS, 4. Avenue de France. 4 — TUNIS

#### PETITES ANNONCES

o. 75 la ligne minimum : 2 lignes

A CEDER: Un appareil ACOUSTICON, systé-me perfectionné, en très bon état, ayant très peu servi à sacrifier au prix d'avant guerre, s'adr. au journal.

A VENDRE: une jambe articulée neuvé coté droit prix excessivement reduit s'ad. au

A VENDRE : une centaine de kilos FEMINA, LES HOMMES DU JOUR et autres journaux illustrés d'avant et pendant la guerre; s'ad.

Pulsoconn du D' Macaura

pour les affections rhumatismales, à l'état neuf, à vendre, 75 francs S'adresser au bureau du journal

A céder après fortune faite GRAND HOTEL de premier ordre dans une grande ville de Tunisie Belle clientèle - facilités de paiement Pour renseignements, s'ad. au journal.

Le Gérant : E. LUMBROSO

Imp. spéciale de la "Petite Tunisie Sociale" sous la direction de l'Imprimerie Franco - Italienne

L. SORACI

17, Rue d'Athènes - TUNIS - Télèp. 11.34

#### RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR ARCHITECTE 22, rue de Russie - TUNIS Immeubles de rentes Constructions industrielles et rurales Arrosage — Distribution d'eau PLANS A FORFAIT - AFFAIRES - PROJETS Dépôt de Machines Agricoles

41, Rue Al-Djazira

#### PHARMACIE BLOCH 4, avenue de France, et rue Al-Djazira LEON BLOCH FILS

Pharmacien de 1° classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger Spécialités françaises et étrangères;

Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expéditions immédiate.- Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.

Téléphone 553



## Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme — Capital 75 millions SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France

Agences à SOUSSE et à BIZERTE

PRETS hypothécaires en participant avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.

Opérations de banques. Escompte, Recouvrements.
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises.
Garde de tittes. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques, Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères, Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 ojo. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus

# Vacuum Mobiloil

Marque "GARGOYLE" Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles -- TUNIS

Télég. Import-Tunis

Téléphone: 0.74

# Société Générale

Dour favoriser le developpement du Commerce et de l'Indusfrie en France Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500,000,000 Siège Social à Paris : 54 et 56 rue de Provenco Agences en Tunisie : **TUNIS**, **SOUSSE - SFAX** 

Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts;
Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chêques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions—Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.

\*\*Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger\*\* Principales Opérations

# RESTAURANT DU JAPON

C. FIORINI & C. FALORNI, PROPRIÉTAIRES 7, Rue Amilcar, 7 - TUNIS

Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et

### Banque Franco-Tunisienne

de prets mobiliers et monts de piete tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13 rue d'Alger

### C'E DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - poste Français AGENCE DE TUNIS

Service regulier entre Marseille - Tunis et Tunis - Marseille

Pour frêt et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, 8, rue d'Alger.

L'Agent principal: Casimir PÉDELUPÉ.

#### Cie Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseig., s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

#### Grande DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros Spécialité d'Amer et de Fernet Licari Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours

# Chaux Hydraulique et Ciment Paul POTIN

DÉPOT : rue de Turquie (Port)

BUREAU: 22, rue Es-Sadikia Téléph.: Tunis nº 197, Potinville nº 2 (réseau d'Hammam-Lif)

# Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville

E. BERNET TUNIS - Rue de Russie - TUNIS

Liqueurs de Marques

Esux Minérales, etc. LIVRAISON A DOMICILE

# TRACTEURS

MAC CORMICK

Machines de Récolte OSBORNE disponibles à Tunis

MAISON R. WALLUT & C'E (R. Wallut et G. Hofmann, associés) - Tunis

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Societé ononyme au capital de 200 millions entièrement verses Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le

DÉPOTS A VUE : 2 010 DÉPOTS À ÉCHÉANCE FIXE (de 2 à 4 ans) : 3 ojo Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition

du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de proprié-

### Ces coffres installés dans une serre-spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

Banque de Société anonyme au capital de 8, 000. 000 de francs

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.

Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia

Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique